

# La pointe de Givet, dans les Ardennes, fortement marquée par la présence de la centrale de Chooz

Insee Flash Grand Est • n° 85 • Mars 2024

Située au nord du département des Ardennes, la centrale nucléaire de Chooz exerce une emprise territoriale particulièrement forte sur la pointe de Givet. Près de 1 800 emplois, directs, indirects ou induits, sont liés à son implantation, ainsi que 4 800 habitants. Dans les communes les plus proches du site EDF, la part de la population liée à la centrale est très élevée, dépassant un habitant sur cinq. L'effet de sa présence est d'autant plus marqué que ce territoire fait face depuis un demi-siècle à la désindustrialisation et à la déprise démographique.

Située en bordure de la Meuse, au nord du département des Ardennes, la commune de Chooz abrite l'une des trois centrales nucléaires du Grand Est en activité. De 1967 à 1991, elle accueille un premier réacteur. La centrale actuelle compte deux réacteurs mis en service en 1996.

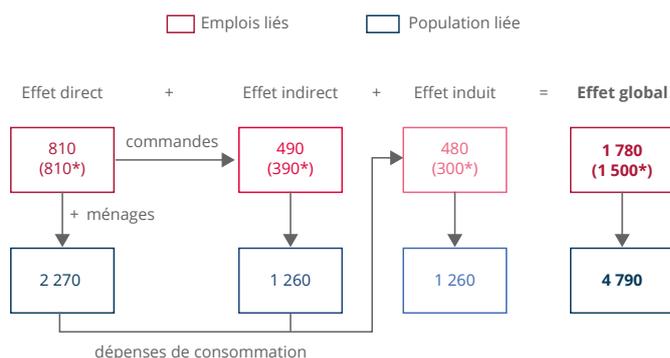
## 1 780 emplois et 4 790 personnes sont liés à la centrale nucléaire de Chooz

L'emploi et la population liés à la présence de la centrale nucléaire de Chooz représentent respectivement 1 780 salariés et 4 790 personnes en 2018-2019 ► **figure 1**, dans la région Grand Est ou les départements proches (Aisne et Nord). L'établissement industriel emploie 810 salariés, une main-d'œuvre qualifiée, masculine et plutôt jeune. La plupart de ces **emplois directs** relèvent des professions intermédiaires ou sont des emplois de cadres et professions intellectuelles supérieures, avec respectivement 52 et 33 % de l'effectif. En termes de pouvoir d'achat et donc de retombées économiques locales potentielles, un salaire de la centrale correspond en moyenne à 1,8 salaire de la région. La moitié des salariés ont moins de 37 ans et 82 % sont des hommes. L'activité de la centrale génère en outre 490 **emplois indirects** chez ses fournisseurs, sous-traitants ou prestataires. Les activités de soutien aux entreprises en constituent un tiers : nettoyage industriel, sécurité, ménage. Près de trois emplois sur dix relèvent de l'industrie (28 %) : principalement l'installation et la réparation de structures métalliques, de machines et d'équipements, la distribution de vapeur et d'air conditionné, et le traitement des déchets dangereux. La construction en rassemble 20 %, des travaux d'isolation ou

d'installation électrique à la construction de bâtiments ou de routes, et les activités d'ingénierie et d'études techniques 13 %.

Enfin, 480 **emplois induits** par les dépenses de consommation des ménages des salariés directs et indirects renforcent l'effet économique de la présence de la centrale. Des activités liées à la satisfaction des besoins quotidiens bénéficient de cet emploi induit : commerce, construction, services publics de santé, d'enseignement... Un tiers des emplois induits sont localisés dans le pôle de Givet.

## ► 1. Emploi et population liés à la présence de la centrale nucléaire de Chooz



\* Dont au sein du territoire d'inscription du site nucléaire de Chooz.

**Lecture :** Le nombre d'emplois liés à l'effet indirect correspond à 490 salariés, dont 390 dans le territoire d'inscription. Avec leurs ménages, ils représentent une population liée de 1 260 personnes.

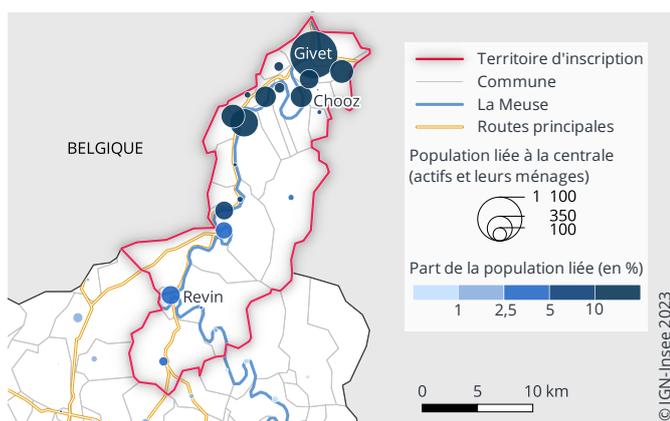
**Champ :** Région Grand Est et départements de l'Aisne et du Nord ; emploi au lieu de travail. **Source :** Insee, appariement Flores - Fichier tous salariés - FEE 2019 et Recensement de la population 2018 ; EDF, salariés, commandes et sous-traitance 2018-2019.

En partenariat avec :

## Une influence concentrée au nord de la pointe des Ardennes

Dans l'ensemble des dix communes les plus proches du site, la part de la population liée à la centrale est élevée : 21 % des habitants, soit 3 000 personnes ► **figure 2**. Le **territoire d'inscription** de la centrale, où son influence économique est particulièrement marquée, couvre 21 communes de la pointe de Givet. Près de 28 000 personnes résident dans ce territoire enclavé, la plupart dans des communes rurales ou de petites villes situées le long du fleuve et du principal axe routier reliant Givet au nord à Revin au sud. Malgré la proximité de la Belgique, les flux transfrontaliers liés à l'activité de la centrale sont réduits. Une quinzaine de salariés de la centrale résident dans le pays voisin, et les commandes passées à des fournisseurs belges représentent une part infime du total.

### ► 2. Répartition de la population liée à la centrale de Chooz



**Lecture :** La population liée à la centrale de Chooz représente 18 % des habitants de la commune de Givet, soit 1 170 personnes.

**Sources :** Insee, appariement Flores – Fichier tous salariés – FEE 2019 et recensement de la population 2018 ; EDF, salariés, commandes et sous-traitance 2018-2019.

## Le territoire d'inscription garde un profil industriel du fait de la présence de la centrale

Dans un territoire ayant connu un fort développement industriel le long de la Meuse, l'industrie conserve une place importante, notamment en raison de l'activité de production d'électricité

### ► Définitions

L'**emploi direct** est le nombre de salariés employés par EDF et travaillant sur le site de la centrale nucléaire. Le site historique (Chooz-A), mis à l'arrêt en 1991 et en cours de démantèlement, est également pris en compte. L'**emploi indirect** des fournisseurs est mesuré au *pro rata* du poids des commandes facturées à la centrale dans leur chiffre d'affaires estimé, et en tenant compte des salariés de ces entreprises travaillant sur le site de la centrale. L'**emploi induit** est une estimation des emplois salariés générés par la consommation des ménages des salariés correspondant à l'emploi direct et indirect. L'**emploi lié** à la présence de la centrale est la somme de l'emploi direct, indirect et induit.

La **population liée** est le nombre de personnes dans les ménages des salariés constituant l'emploi direct, indirect et induit.

Le **territoire d'inscription** est un ensemble de 21 communes où l'effet de la présence de la centrale est significatif. Il comprend l'intercommunalité de la centrale (Ardenne Rives de Meuse) ainsi que les communes dont la part de population liée à la centrale est supérieure à 2,5 %. Des communes ont pu être ajoutées ou retirées pour des raisons de contiguïté.

de la centrale nucléaire. La part de l'emploi industriel y est ainsi supérieure à celle observée dans le département des Ardennes. La désindustrialisation du territoire d'inscription est pourtant très prononcée : depuis 1975, l'emploi industriel recule de 71 % et l'emploi total de 35 %, pour une baisse de respectivement 61 % et 20 % dans le département. Au cours de la période récente, de 2008 à 2019, 1 300 emplois industriels disparaissent, principalement dans les secteurs de la métallurgie et de la fabrication d'équipements électriques, dont le poids reste relativement important dans le territoire. Ces pertes nettes d'emploi sont dues à la réduction ou à l'arrêt de l'activité dans des établissements de petites et moyennes entreprises locales, mais surtout de grands groupes internationaux (Electrolux, KME).

## Une déprise démographique très marquée

Le repli de l'emploi dans le territoire d'inscription est accompagné d'une diminution de la population. Contrairement à toutes les intercommunalités qui accueillent des centrales nucléaires dans les années 1970 et 1980, la population du territoire d'inscription ne croît pas au moment de la construction et de la mise en service de Chooz A en 1967 et pas davantage lors de celle de Chooz B en 1996. Malgré l'apport de main-d'œuvre, les départs du territoire excèdent toujours les arrivées, comme c'est le cas depuis le début des années 1960. Le solde naturel (naissances – décès) diminue progressivement depuis 1975, pour devenir négatif au cours de la période récente, et la population du territoire vieillit nettement. En 50 ans, la part des jeunes de 18 ans ou moins passe de 41 % à 22 %, tandis que la part des seniors de 65 ans ou plus passe de 9 % à 23 %. Le marché du travail reste déséquilibré : parmi les habitants du territoire d'inscription, un actif occupé sur trois quitte cette zone pour aller travailler. Plus de la moitié des navetteurs sortants vont vers l'aire d'attraction de Charleville-Mézières, et un quart vers la Belgique. ●

Emmanuel Franco, Sylvain Moreau, Luc Naegle, Vincent Nieto (Insee)

Retrouvez plus de données en téléchargement sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

### ► Sources

Les estimations d'emploi et de population liés sont réalisées à l'échelle de la région Grand Est, élargie aux départements proches (Nord et Aisne). Les sources mobilisées combinent des données fournies par EDF concernant l'emploi, les commandes facturées au centre nucléaire de production d'électricité et l'effectif des salariés d'entreprises sous-traitantes travaillant sur le site de la centrale en 2018-2019, avec des sources Insee, Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié (Flores) 2019, Fichier tous salariés 2019, Fichier économique enrichi 2019, Recensement de la population (RP) 2018. Les données sur la population et les évolutions d'emploi sur le temps long proviennent des fichiers du RP.

### ► Pour en savoir plus

- Franco E. et al., « Centrales nucléaires de Cattenom, Chooz et Nogent-sur-Seine : un effet économique marqué à proximité des établissements », Insee Analyses Grand Est, n° 176, mars 2024.
- Rigollot S. et al., « Atlas industriel de Champagne-Ardenne », Insee Dossier Champagne-Ardenne, n° 26, novembre 2009.

